



Document De Politique Générale Sur le Réexamen Du Lien Entre La Croissance, la Pauvreté Et L'inégalité Dans Une Économie Instable à Faible Revenu : Le Cas du Malawi

Auteurs : Chinyamata Chipeta

Mai 2024 /GPIR-PBf-CC005

Contexte

Le Malawi souffre d'une forte incidence de la pauvreté qui n'a pas diminué de manière significative au cours des deux dernières décennies. Lorsque la première enquête intégrée sur les ménages a été menée en 1997/98, on a constaté que 54,1 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté national. Six ans plus tard, la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté national était tombée à 52,4 %, avant de continuer à baisser jusqu'à 50,7 % en 2010. Par la suite, elle est remontée à 51,5 % en 2016, avant de redescendre à

50,7 % en 2019. Ainsi, hormis la brève période où les taux de pauvreté ont diminué, le taux de pauvreté a stagné, fluctuant de manière marginale.

Environ la moitié de la population du Malawi vit avec des revenus très faibles. Ces personnes appauvries souffrent d'insécurité alimentaire, de dénutrition et de mauvaise santé, ont peu d'éducation, vivent dans des zones à l'environnement dégradé et tentent de gagner difficilement leur vie dans de petites exploitations agricoles marginales ou dans des bidonvilles urbains en ruine. Dans cette note politique, nous posons les jalons d'un réexamen du problème de la pauvreté au Malawi et des moyens de la réduire.

Recherche politique

Des recherches antérieures ont étudié les facteurs qui conduisent à la réduction de la pauvreté, en utilisant deux méthodes. La première est l'approche identitaire selon laquelle la pauvreté est décomposée en élasticité du revenu et en élasticité de l'inégalité. La seconde est le cadre analytique de régression dans lequel la pauvreté, en tant que variable dépendante, est expliquée par des variables indépendantes. Dans cette recherche, nous avons utilisé le cadre analytique de régression, avec la pauvreté comme variable dépendante, et le revenu moyen des ménages, l'inégalité mesurée par le coefficient de GINI, l'alphabétisation, l'entreprise non agricole.

Les données utilisées dans cette étude proviennent de trois enquêtes intégrées sur les ménages menés par l'Office national des statistiques du Malawi. Le nombre de ménages échantillonnés dans ces enquêtes était de 12 288 en 2010-2011, 12 480 en 2016-2017 et 11 434 en 2019-2020.

Résultats clés

Cette étude a réexaminé le lien entre la croissance, la pauvreté et l'inégalité au Malawi, un pays instable à faible revenu. Dans ce contexte, l'étude a estimé l'élasticité-revenu de la réduction de la pauvreté, l'élasticité-inégalité de la réduction de la pauvreté et d'autres élasticités de la réduction de la pauvreté, à l'aide d'estimateurs à effets fixes. Elle a reconfirmé que l'élasticité-revenu est plus élevée que l'élasticité-inégalité de la réduction de la pauvreté au Malawi. Mais elle est inférieure à ce qu'elle était en 2014 lorsqu'elle était élastique. Elle est également inférieure à l'élasticité-revenu moyenne de l'ASS qui n'est plus qu'unitaire, alors qu'elle se situe entre 2 et 3 dans les pays développés.

Un taux de croissance relativement faible est responsable de la faible réduction de la pauvreté dans le temps. Entre 1994 et 2020, par exemple, la croissance moyenne a été d'environ 5 %, ce qui est inférieur à l'objectif politique de 6 %, qui est en soi relativement faible, ce qui implique que la politique doit viser un taux de croissance supérieur à 6,2 %.

L'élasticité de l'inégalité est également tombée en dessous de la valeur 214 et ne se compare

plus qu'à un petit nombre de pays de l'Afrique subsaharienne. Ensemble, ces changements dans les niveaux de revenu et les élasticités de l'inégalité, qui sont comparativement faibles, n'ont finalement pas réussi à réduire les taux de pauvreté.

Le Malawi se caractérise par un taux de pauvreté instable. En conséquence, le nombre de personnes pauvres fluctue également. L'instabilité du taux de pauvreté est due à l'instabilité du taux de croissance, qui est épisodique, ce qui implique qu'un taux de croissance durable est nécessaire pour réduire l'instabilité du taux de pauvreté. Dans une moindre mesure, l'instabilité des inégalités est également à l'origine de l'instabilité du taux de pauvreté. Mais la relation entre l'inégalité et le taux de pauvreté est moins claire que la relation entre le revenu et le taux de pauvreté.

L'alphabétisation tend à avoir un impact sur la réduction de la pauvreté. L'amélioration de l'éducation permettra donc de réduire davantage la pauvreté. D'autres facteurs qui tendent à avoir un impact sur la réduction de la pauvreté sont la multiplicité des chocs, les entreprises non agricoles, les bons et la taille des ménages.

Implications politiques

Le programme Mw 2063 prévoit de ramener le taux de pauvreté de 51 % à 26 % entre 2020 et 2030, soit une réduction de près de moitié en seulement 10 ans. Cet objectif est ambitieux. Les faibles élasticités des revenus et des inégalités ne faciliteront pas ce changement. Il en va de même pour le faible taux de croissance du revenu moyen des ménages et la stagnation de la croissance économique.

Pour accélérer la réduction de la pauvreté, le Malawi peut tenter d'augmenter le taux de croissance économique. À cet égard, il peut s'inspirer de l'expérience de la Chine qui, en 20 ans, a réduit son taux de pauvreté de 45 points de pourcentage. Cet exploit a été réalisé grâce à un taux de croissance économique moyen de 9 % par an. Le Malawi n'est pas comparable à la Chine en termes de structure. Il est beaucoup moins industrialisé. Il dépend davantage de l'agriculture, ce qui rend son économie instable.

Le taux de croissance prévu pour une période de 20 ans au Malawi est de 6,2 %. Si ce taux de croissance est atteint, le taux de pauvreté diminuera de 27 points de pourcentage. Il est probable que le taux de croissance prévu ne se matérialise pas.

Le Malawi peut également tenter d'augmenter le revenu moyen des ménages et de réduire les inégalités, ainsi que d'accroître la contribution de l'alphabétisation, des non-entreprises et des bons à la réduction de la pauvreté. En outre, il doit minimiser l'impact des chocs et de la taille des ménages.



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts

basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

Intégrer la rigueur et les données probantes dans l'élaboration des politiques économiques en Afrique

- Améliorer la qualité.
- Assurer la durabilité.
- Accroître l'influence.

aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :



www.facebook.com/aercafrica



www.instagram.com/aercafrica_official/



twitter.com/aercafrica



www.linkedin.com/school/aercafrica/

Contactez-nous :

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

African Economic Research Consortium

Consortium pour la Recherche Économique en Afrique

Middle East Bank Towers,

3rd Floor, Jakaya Kikwete Road

Nairobi 00200, Kenya

Tel: +254 (0) 20 273 4150

communications@aercafrica.org